



Quelle nouvelle étape pour l'Europe ?

Ce 9 mai 2022 les résultats d'une vaste consultation des citoyens sur l'avenir de l'Europe ont été présentés au Parlement européen à Strasbourg. Ce processus avait été lancé après les élections européennes de 2019, mais interrompu par la pandémie COVID, il s'est déroulé de mai 2021 à mai 2022. Il a rassemblé plus de 17 000 idées formulées et validées par plus de 50 000 contributeurs sur un site web participatif, des panels de citoyens se sont réunis pendant plusieurs mois (aux niveaux européen, national et régional) et une assemblée plénière en a tiré des conclusions sous la forme de 49 propositions synthétiques couvrant plus de 300 mesures.

Nombreuses propositions de la Conférence pour l'avenir de l'Europe

Ces propositions ont été réparties en 10 thèmes. Les trois thèmes qui ont recueilli le plus d'idées sont :

- **Le changement climatique et l'environnement** : avec des propositions pour une transition juste assurant la nécessaire protection des travailleurs, pour l'arrêt du financement public des énergies fossiles. Il est aussi demandé que le transport ferroviaire soit plus accessible, plus développé et puisse se substituer au transport aérien.
- **La démocratie européenne** : avec des propositions allant dans le sens d'un fonctionnement plus fédéral de l'Europe, pour garantir sa capacité d'action, avec notamment la demande de mettre fin à la nécessité de l'unanimité dans certains domaines au Conseil de l'Union, qui rend difficiles les décisions en matière de fiscalité ou de politique étrangère. Le renforcement du rôle du parlement européen est aussi particulièrement demandé, tout comme une harmonisation des modalités des élections européennes. L'association plus étroite des partenaires sociaux et de la société civile est également réclamée.
- **L'économie, la justice sociale et l'emploi** : avec des propositions insistant sur les droits sociaux et la gouvernance économique et sociale, l'économie sociale de marché, le budget européen disposant de ressources propres, l'union fiscale etc.

Les autres thèmes concernent la santé, l'Union européenne dans le monde, les valeurs, l'Etat de droit et la sécurité, la transformation numérique, les migrations, l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports.

Ces très nombreuses propositions manifestent beaucoup de réflexion et de créativité dans des domaines très variés, avec à la fois des propositions d'orientation générale, et des propositions spécifiques et précises. Dans leur grande majorité elles suggèrent de renforcer l'Union européenne, en allant au-delà des dispositions des traités actuels (par exemple les idées concernant une armée européenne, le fédéralisme, l'abandon du droit de veto au Conseil, l'union fiscale, les pouvoirs du Parlement européen, etc.).

Débats à Strasbourg avec les institutions européennes

Les panels citoyens ont présenté ces propositions à Strasbourg. Dans sa réponse Roberta Metsola (présidente du Parlement européen) a souligné qu'il existait un fossé entre les attentes des citoyens et ce que l'Europe pouvait faire actuellement ajoutant : « c'est pourquoi comme prochaine étape nous avons besoin d'une Convention... il y a des sujets qui ne peuvent pas attendre... c'est le moment d'avancer et non de reculer... ».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a, de son côté, rappelé que l'Union avait déjà pris nombre d'initiatives qui n'étaient pas prévues par les traités, mais qu'il faudra aller plus loin, « soit en exploitant toutes les possibilités que nous offrent les traités — soit, oui, en modifiant ces traités si nécessaire. ». Mentionnant que « le vote à l'unanimité dans certains domaines clés n'a tout simplement plus de sens », elle s'est engagée à être « toujours du côté de ceux qui souhaitent réformer l'Union européenne afin qu'elle fonctionne mieux ».

Il revenait à Emmanuel Macron de s'exprimer au nom de la présidence du Conseil, c'est-à-dire au nom des Etats membres. Il a apporté son soutien à la proposition du Parlement européen de convoquer une convention de révision des traités, précisant : « Nos règles d'élection, nos règles de désignation de nos représentants, nos règles de contrôle, nos droits d'initiative au Parlement européen, tout cela est ce qui doit être au cœur de cette convention à venir. ». Soulignant sa volonté pour que « cet exercice ne reste pas un exercice de style ou un exemple de méthode, simplement, mais qu'il débouche bel et bien sur des travaux pratiques, des évolutions

fortes et concrètes », il a conclu de façon solennelle : « Ce serment de Strasbourg pour une Europe souveraine, unie, démocratique et ambitieuse, il nous appartiendra d'y être fidèles, tous et toutes ensemble ».



Ainsi, de façon inattendue, par l'ampleur de ses propositions, la Conférence pour l'avenir de l'Europe vient de relancer le débat sur les traités fondateurs. Ce n'est pas la première fois. Après l'échec du projet de constitution en 2005, partiellement surmonté par le traité de Lisbonne en 2007, quelques tentatives furent envisagées, sans suite réelle. Qu'en sera-t-il cette fois-ci ? Le 9 mai les responsables des trois institutions (Parlement, Commission et Conseil) ont accueilli très positivement les propositions, mais le jour même une douzaine d'Etats (principalement pays nordiques ou d'Europe centrale) ont tenu à déclarer que « la modification des traités n'a jamais été un objectif de la Conférence » et ont manifesté leurs craintes face à « ces tentatives inconsidérées et immatures ».

Précédemment le 3 mai, le premier ministre italien Mario Draghi avait demandé que soit « accéléré le processus d'intégration » et défendu un « fédéralisme pragmatique » et un « nouvel élan » pour l'élargissement de l'Union européenne. Le programme du gouvernement allemand (adopté en novembre 2021) s'était prononcé pour : « l'évolution de l'UE vers un Etat fédéral européen, organisé de manière décentralisée selon les principes de subsidiarité et de proportionnalité » avec notamment « les modifications nécessaires des traités ». Emmanuel Macron de son côté vient de suggérer, pour les pays candidats ou futurs candidats, une « communauté politique européenne ». Cette proposition n'a pas retenu l'intérêt des pays concernés, et a semblé dilatoire à l'Ukraine.

Les enseignements de ces deux dernières années

Les jeux ne sont pas faits. La présidente de la Commission a indiqué qu'elle répondrait par de premières propositions dans son discours sur l'état de l'Union en septembre.

A la différence du passé, l'Europe a été contrainte, particulièrement depuis deux ans, de prendre des initiatives qui allaient au-delà de ses règles habituelles. Alors que ses compétences sont très limitées dans le domaine de la santé, les initiatives rapides de la Commission européenne ont permis de commander et de répartir les vaccins face à la pandémie de Covid. De pair avec la suspension des règles limitant les déficits publics, un plan de relance sans précédent (subventions et prêts avec emprunt commun) a grandement limité les effets économiques et sociaux du confinement.

La guerre déclenchée par la Russie en février 2022 a conduit l'Union à prendre des décisions pour accueillir les réfugiés, pour fournir de l'armement à l'Ukraine, et pour sanctionner la Russie. La politique de défense de l'Union européenne se pose maintenant différemment après la décision du Danemark de la rejoindre et après les demandes d'adhésion à l'OTAN de la Finlande et de la Suède. Ces débats, jusqu'alors tabous, sont difficiles entre les Etats membres mais ils sont menés. En mars, l'Union s'est dotée d'une vision commune appelée « boussole stratégique » mais la règle de l'unanimité dans ce domaine, en permettant l'obstruction par un seul Etat, s'avère particulièrement contre-productive. On le voit aujourd'hui avec l'attitude du gouvernement hongrois, ce qui rend les discussions sur un futur élargissement très liées à celles sur la réforme des traités.

Ainsi dans des circonstances souvent dramatiques, les insuffisances et les blocages engendrés par les traités actuels ont été mis en évidence. Des solutions ont pu être trouvées mais souvent complexes et incomplètes. Cette expérience récente et partagée peut nourrir réflexions et analyses pour en tirer, en commun, des enseignements.

Contrairement aux arguments de campagne électorale en France, exaltant la « grandeur nationale face à Bruxelles » ou prônant la « désobéissance aux règles européennes » le débat porte bien sur le renforcement de l'Union européenne. L'enjeu est la capacité de l'Union à décider et à conduire des politiques pour faire face aux défis internes et mondiaux auxquels nous sommes confrontés : la paix, la maîtrise du climat, la justice sociale, la démocratie.

7 juin 2022